

COPIL NATURA 2000 « ETANG ET TOURBIÈRE DE LA DEMOISELLE »

Bienvenue à la visioconférence concernant le comité de pilotage du site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle ».

Pour le bon déroulement de la réunion, nous vous remercions de :

- désactiver votre webcam,
- couper votre micro,
- d'indiquer lors de votre connexion votre présence dans le tchat en écrivant votre « Nom-Structure »
- d'utiliser l'outil « lever la main » puis d'activer votre micro pour les prises de parole.

Bonne réunion à tous !

En cas de problème de connexion, essayez de vous connecter avec un autre navigateur (ex: Chrome) et/ou de redémarrer votre ordinateur/régler votre pare-feux.

COPIL NATURA 2000

ÉTANG ET TOURBIÈRE DE LA DEMOISELLE (ZSC)

LE 7 DECEMBRE 2020, PAR VISIOCONFERENCE



SOMMAIRE

- Présentation du site et des enjeux
- Election de la structure porteuse et du Président de COPIL par l'Etat
- Présentation et vote pour l'approbation du Document d'Objectifs (DOCOB)
- Validation du programme d'actions 2021-2022
- Questions diverses

NATURA 2000 : LES FONDEMENTS DE LA DÉMARCHE

- **Constat** : accélération inquiétante du phénomène de disparition des espèces animales et végétales
- **Objectifs** :
 - Enrayer la perte de biodiversité à l'échelle européenne
 - Faire participer les usagers du site à la gestion et au développement de leur territoire
- **Origine** : Directive « Oiseaux » 1979
Directive « Habitats » 1992 (droit communautaire)
- **Outil** : réseau européen d'espaces de protection des espèces et de leurs habitats



Concilier la protection de la biodiversité tout en tenant compte des activités économiques, sociales et culturelles

LES PRINCIPALES ÉTAPES ADMINISTRATIVES

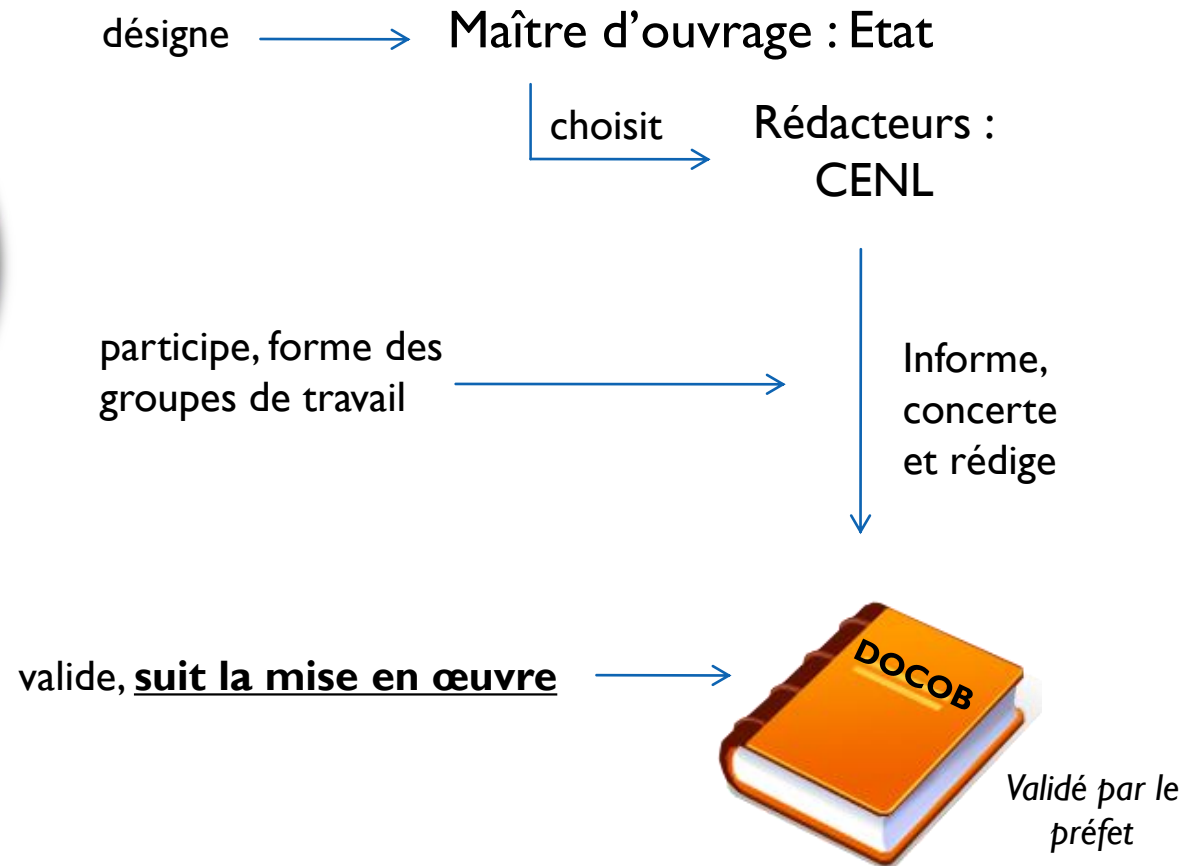
- 1986 : Inventaires ZNIEFF
- 1994 : Reconnaissance en ENS
- 1996 : Bail emphytéotique entre CSL et la Commune de Saint-Nabord
- 1997 : Convention de gestion avec la commune de Remiremont
- 1998 : 1^{er} plan de gestion rédigé par le CEN
- 2002 : Proposition du site en SIC
- 2008 : Arrêté ministériel désignant le site
- 2009 : Arrêté préfectoral portant désignation du COPIL

LA GESTION DU SITE

La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur :

- La communication (information, sensibilisation)
- La concertation (Comité de pilotage)
- Les inventaires scientifiques
- L'animation du DOCOB
- La contractualisation (contrats et chartes proposés à des acteurs volontaires)
- La prévention : évaluation des incidences Natura 2000 afin d'éviter les dommages aux habitats et aux espèces

RÔLE DU COPIL



LE SITE « ETANG ET TOURBIÈRE DE LA DEMOISELLE »

Un site de **15 ha**

Sépare au nord le bassin de la Moselle de celui de la Saône au Sud

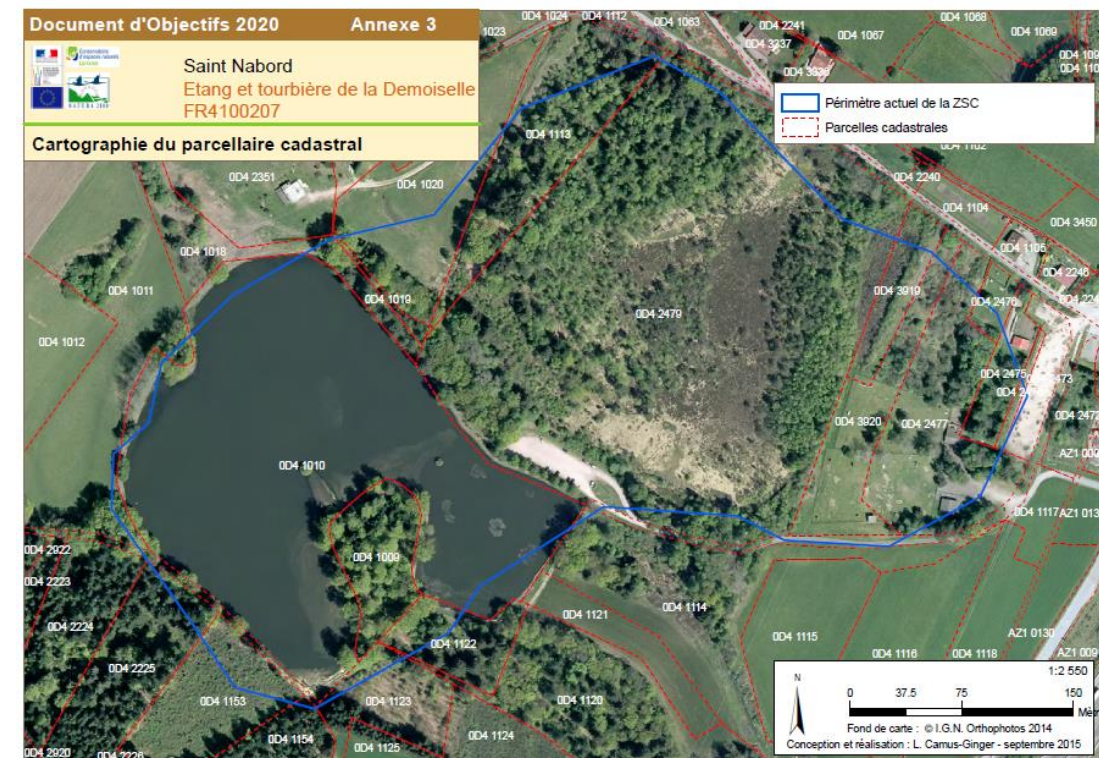
Altitude 545 m

2 Communes concernées

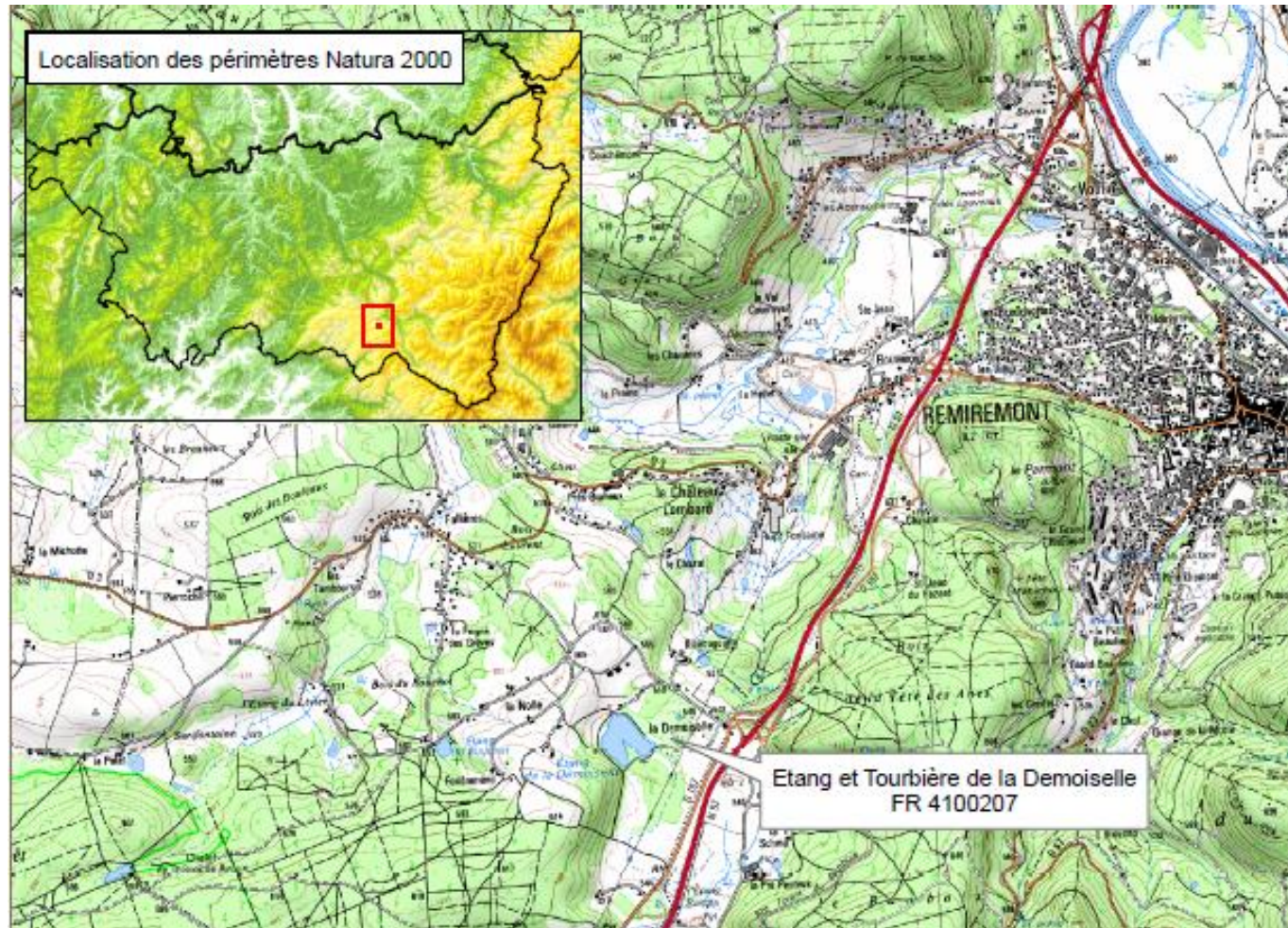
Le site « Etang et tourbière de la Demoiselle » est constitué de deux entités déconnectées sur le plan hydraulique à savoir :

- la tourbière exploitée durant tout le XIXème siècle et moitié du XXème siècle
- le plan d'eau semi-artificiel principalement utilisé pour l'usage pêche

En dépit de cette présence anthropique marquée, le site accueille une faune et une flore particulièrement intéressante dans ce contexte agricole.



PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000 'ETANG ET TOURBIÈRE DE LA DEMOISELLE'



Quelles communes
concernées ?

Remiremont

Saint Nabord

LES PRINCIPAUX ENJEUX DU SITE

Les deux enjeux principaux de ce site reposent sur :

- La sauvegarde des habitats aquatiques (herbiers) et la fonctionnalité écologique des habitats tourbeux
- La préservation du cortège d'Odonates du site et notamment une espèce d'intérêt communautaire : la Leucorrhine à gros thorax



LISTE DES HABITATS ET ESPÈCES JUSTIFIANT LA DÉSIGNATION DU SITE

- | | | | | |
|----------|---|--|---|---|
| Habitats | { | <ul style="list-style-type: none">■ Tourbières hautes actives■ Pineraie tourbeuse à Pin sylvestre■ Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle■ Hêtraies-Chênaies acidiphiles collinéennes■ Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophe à mésotrophique planitiaire■ Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques de bas niveau topographique, planitiales d'affinités continentales | | |
| | | Espèce | { | <ul style="list-style-type: none">■ Leucorrhine à gros thorax |



Habitats communautaires prioritaires

QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES DU SITE

- Littorelle uniflore
- Nénuphar nain
- Rossolis intermédiaire
- Rossolis à feuilles rondes
- Utriculaire jaunâtre
- Laîche de bohème



ELECTION DE LA STRUCTURE PORTEUSE ET DU PRÉSIDENT DE COPIL

Rôle de la structure porteuse :

- *Elle est chargée de faire vivre le DOCOB avec l'aide d'un animateur (information, sensibilisation, émergence de projet, etc...)*
- *Elle apporte à l'ayant droit un soutien à la fois technique et administratif afin de faciliter les procédures d'engagement contractuel (contrats Natura 2000, MAE-Natura 2000)*

Rôle du Président de Comité de Pilotage :

- *Il organise et préside les séances du comité de pilotage*
- *C'est un médiateur chargé de faire émerger un consensus*
- *Il fait appliquer les décisions du comité de pilotage*

PRÉSENTATION DU DOCOB



Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Document d'Objectifs n°1 : 2017

Saint Nabord
Etang et tourbière de la Demoiselle
Site Natura 2000 FR4100207



Document établi par : Lise CAMUS-GINGER (mission scientifique)
Avec la contribution de :
Julien DABRY et Thibault HINGRAY (mission scientifique)
Cyril GERARD, Manuel LEMBKE, Louis HERMON et Didier ARSEGUEL (missions gestion, territoriale et valorisation)
Gilles JACQUEMIN (conseiller scientifique)
Régis MANGEOLLE (conservateur)

Etude et document réalisés avec le soutien financier de :



Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
Association reconnue d'utilité publique par Arrêté n° 10-DCTAJ-15 du 16 avril 2010
3, rue du Président Robert Schuman – 57400 SARREBOURG
Tél. : 03 87 03 00 90 – Fax : 03 87 24 90 87 – censarrebourg@cren-lorraine.fr

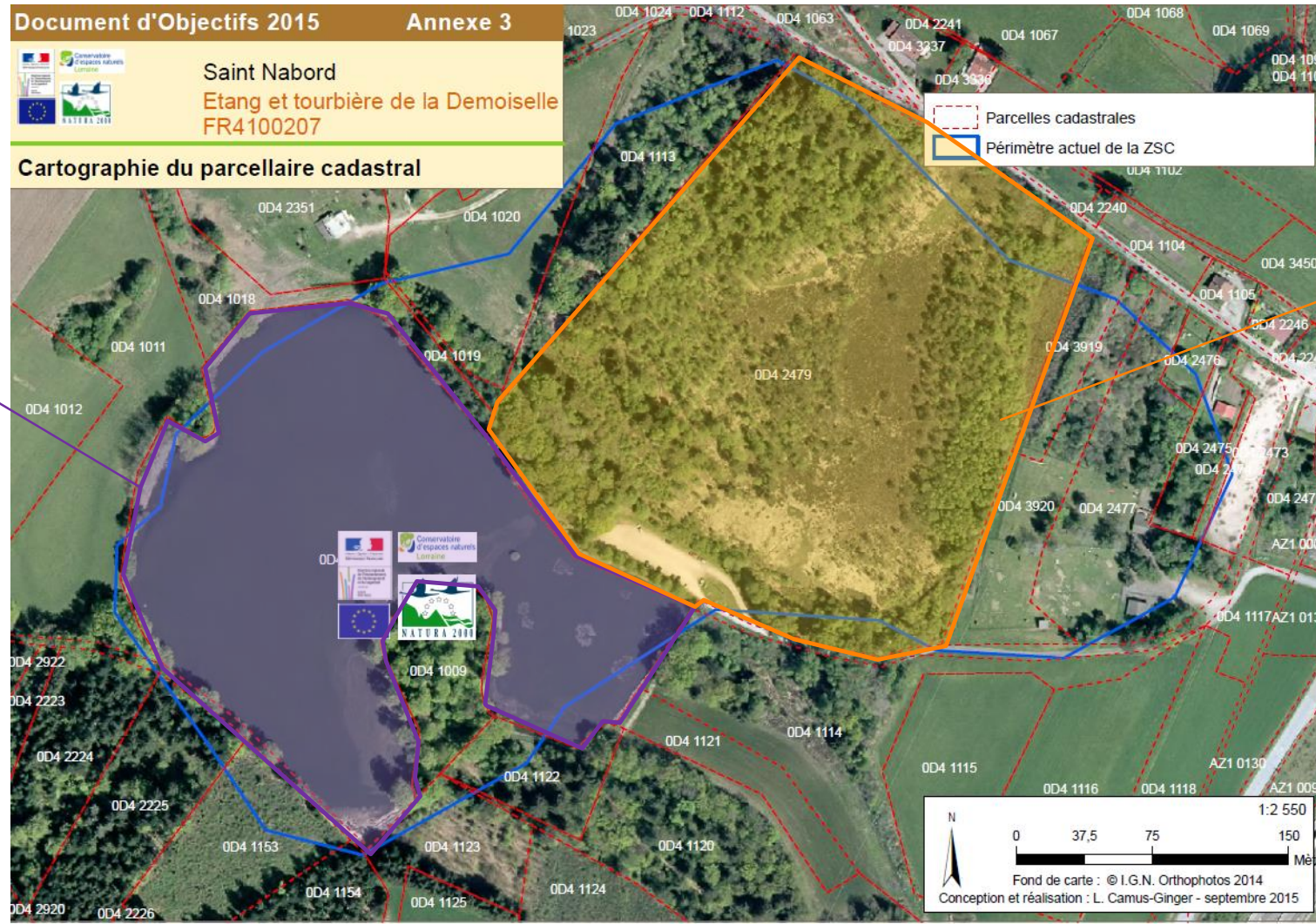
Document d'objectifs validé lors de la réunion du Comité de Pilotage du

Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

PROTECTION DU SITE

Convention
CENL/AAPPMA/
Commune de
Remiremont

Bail
Emphytéotique
CENL (33 ans)



HYDROGRAPHIE

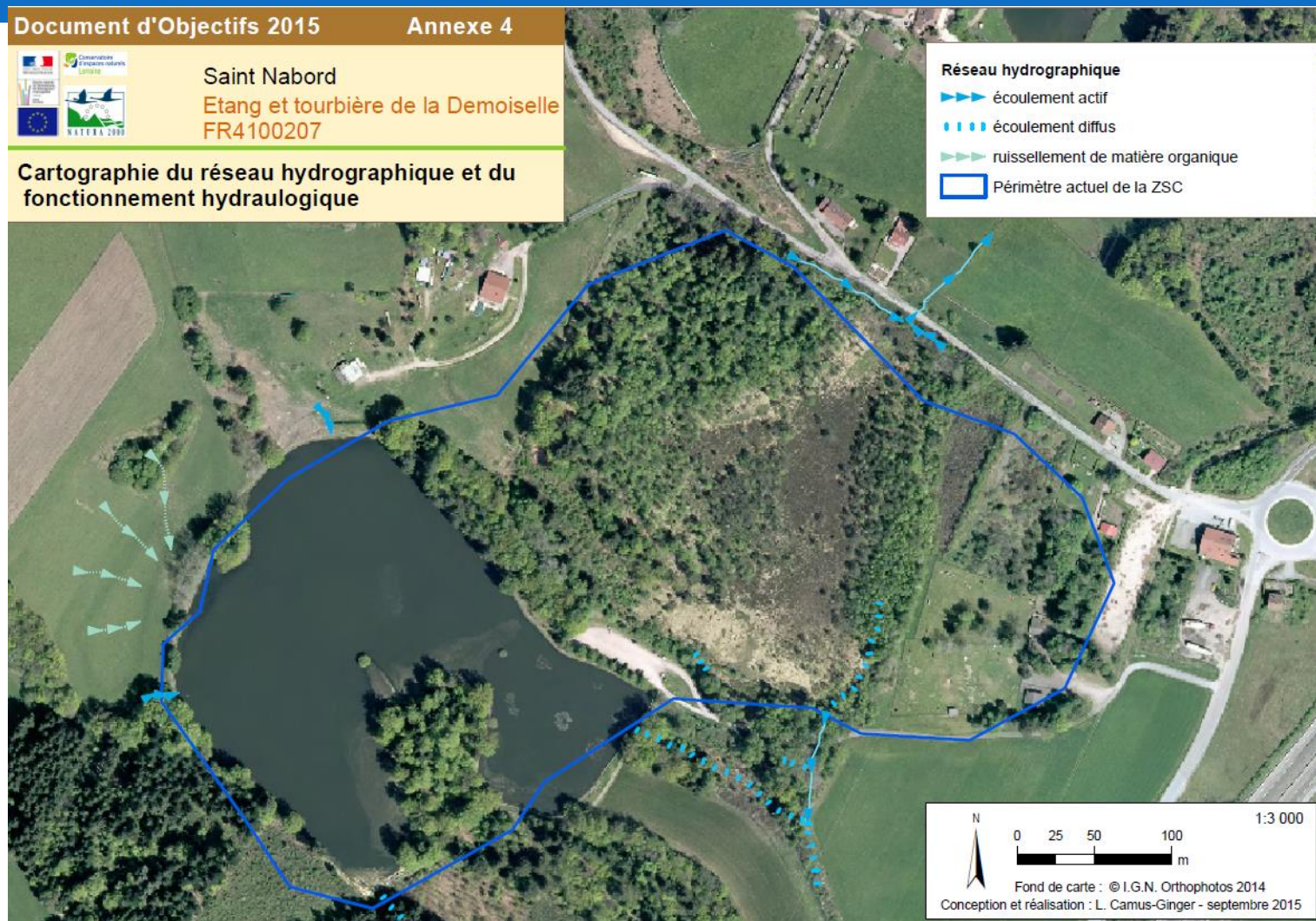
Document d'Objectifs 2015

Annexe 4

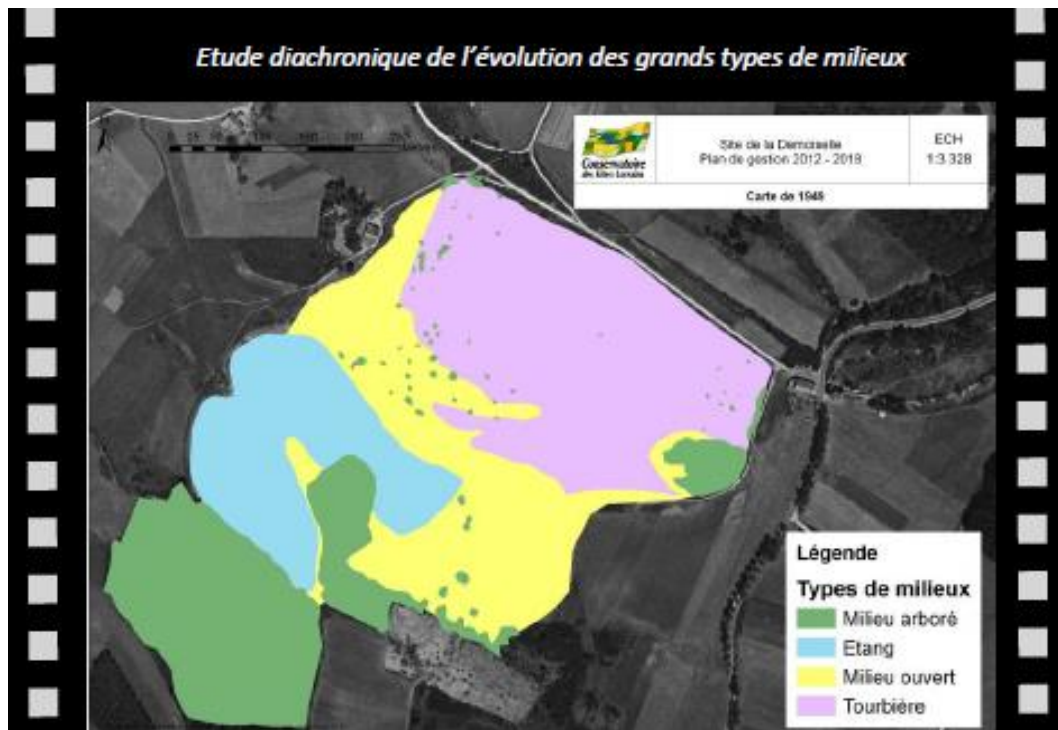


Saint Nabord
Etang et tourbière de la Demoiselle
FR4100207

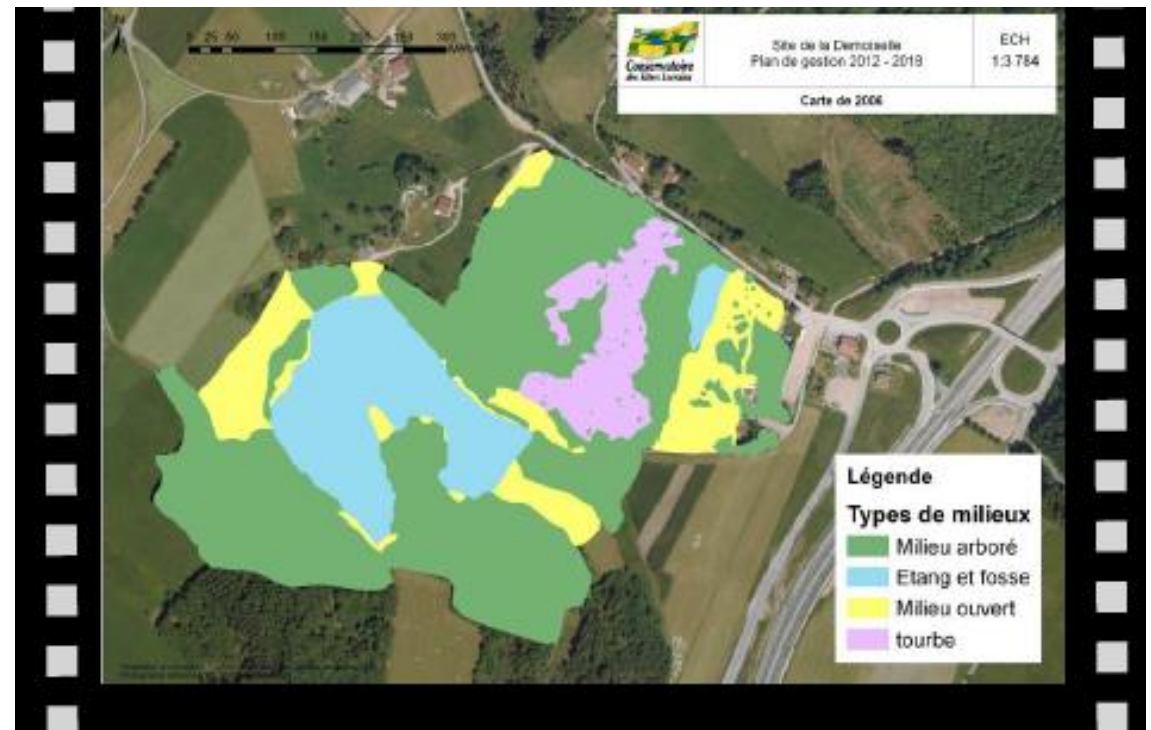
Cartographie du réseau hydrographique et du
fonctionnement hydraulique



EVOLUTION DES MILIEUX (DIACHRONIQUE)



1945



2006

HABITATS

Document d'Objectifs 2015

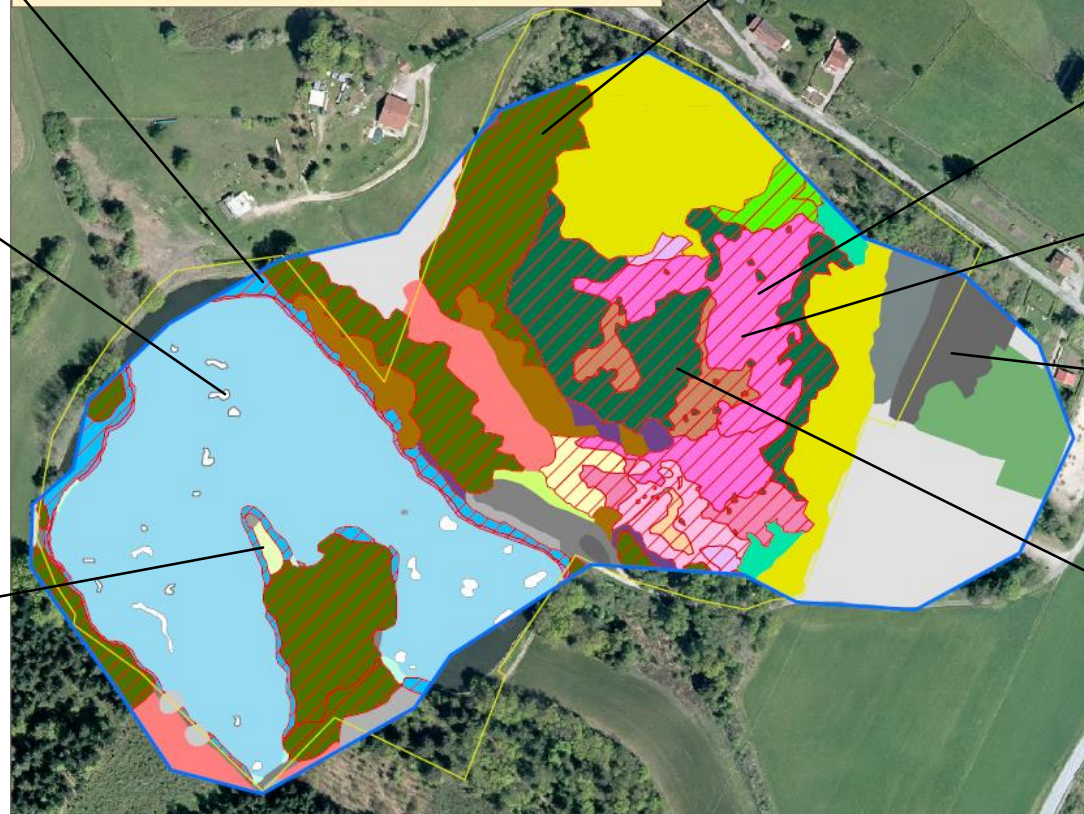
Annexe 7



Saint Nabord

Etang et tourbière de la Demoiselle
FR4100207

Cartographie des habitats naturels



Herbiers à Littorelle



Herbiers enracinés flottants



Berges à molinies



Hêtraies-Chênaies



Tourbière haute



Dépressions tourbeuses



Typhaies



Boulaies-Pinèdes à Sphaignes

ESPÈCES REMARQUABLES (FLORE)

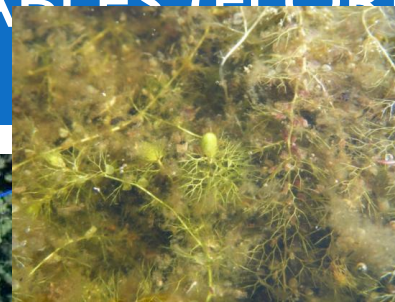


Herbiers à Littorelle

d'Objectifs 2015
Saint Nabord
Etang et tourbière
FR4100207
Liste des espèces remarquables



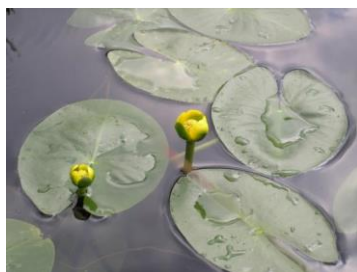
Rossolis intermédiaire



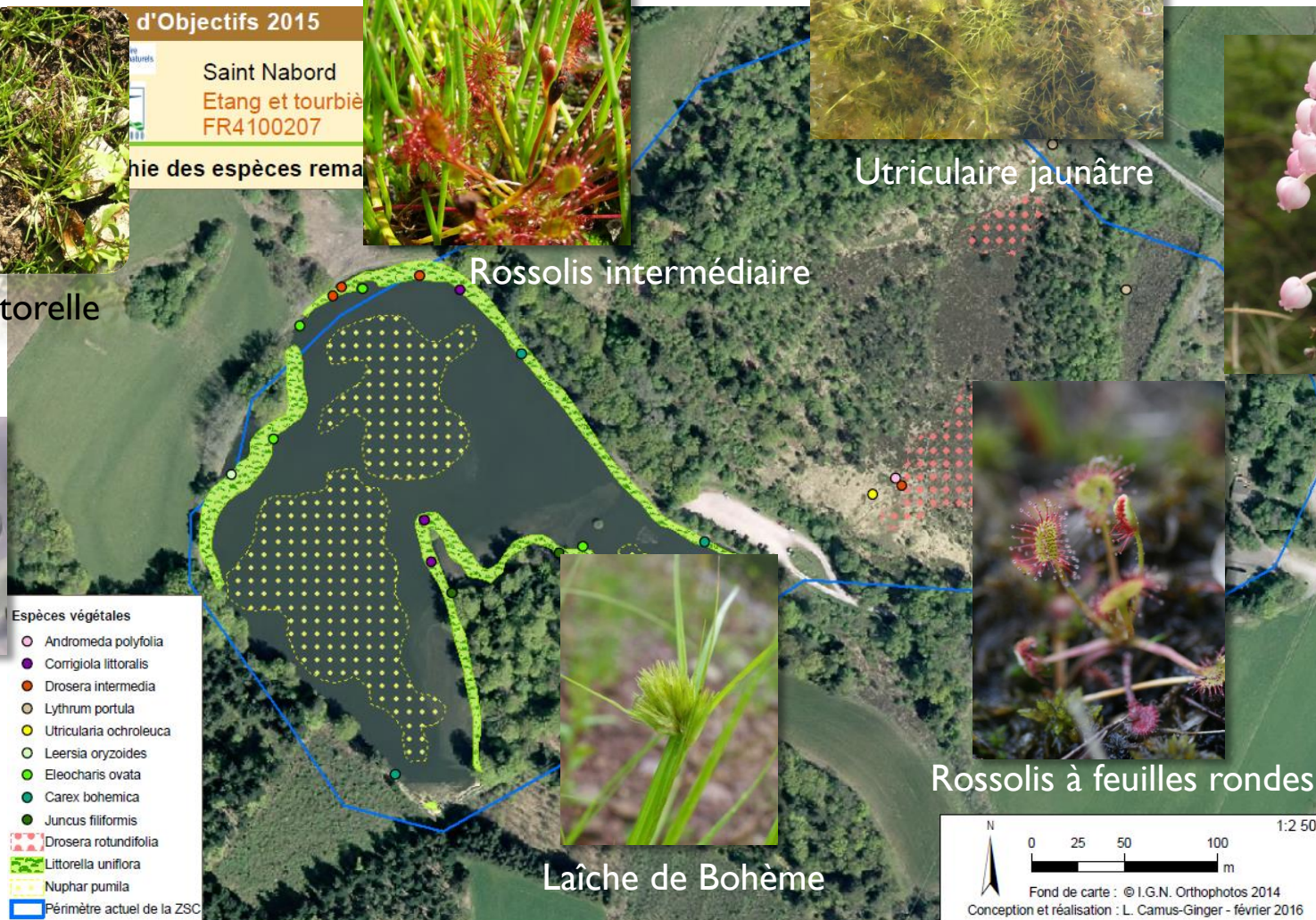
Utriculaire jaunâtre



Andromède à feuilles de Polium



Nénuphar nain



ESPÈCES REMARQUABLES(FAUNE)



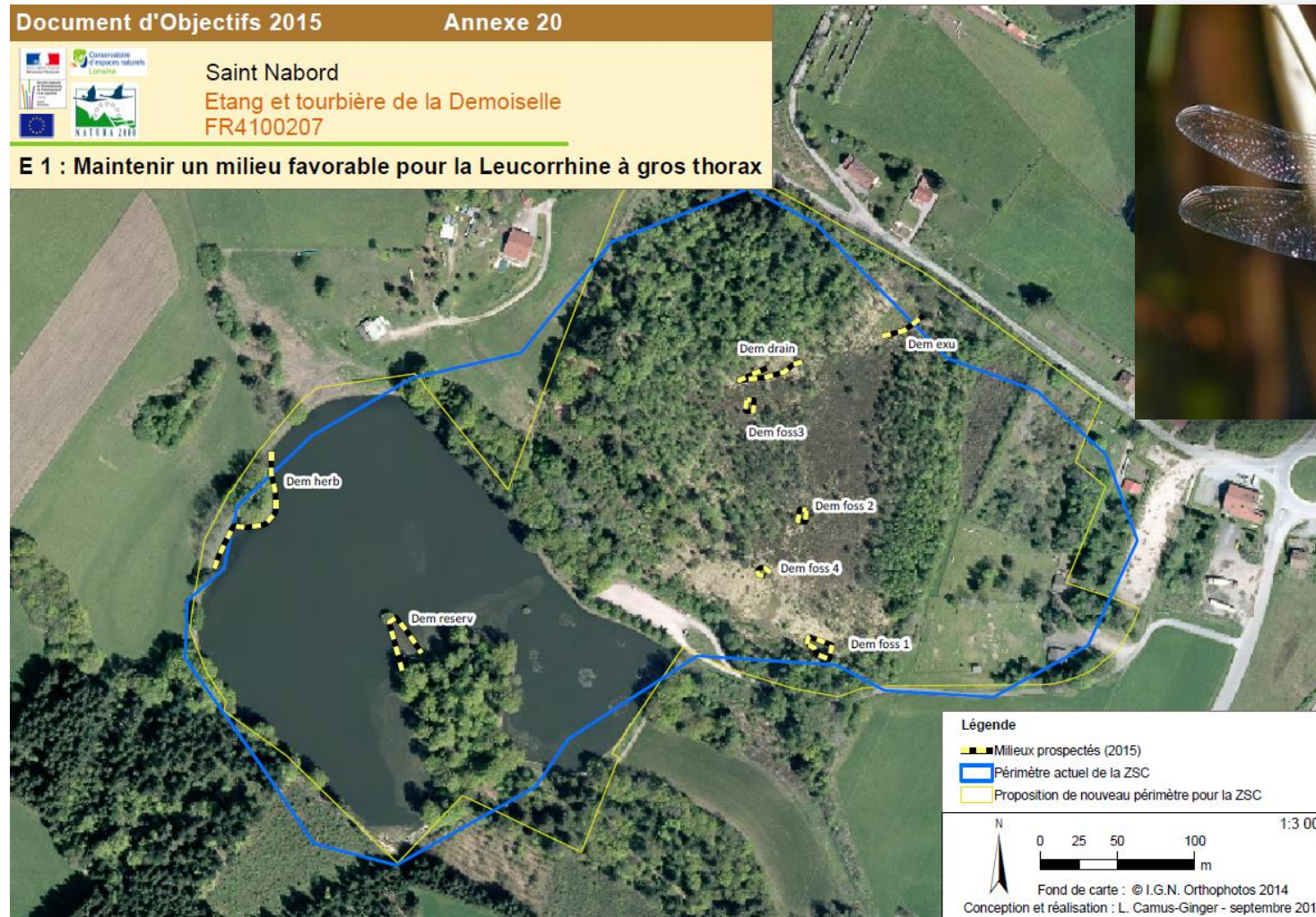
Hesperié échiquier



Cordulie à deux taches



Cordulie arctique



Leucorrhine
à gros Thorax



Punaise de Bruyère

OBJECTIFS DE GESTION DURABLE

❖ Conservation des habitats

- Garantir l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



❖ Conservation des espèces

- Garantir la sauvegarde des espèces d'intérêt communautaire et maintenir le suivi et la conservation des autres espèces patrimoniales



❖ Objectifs transversaux d'accompagnement

- Adapter le périmètre de protection aux enjeux locaux
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du site
- Assurer la compatibilité des aménagements / des activités du territoire avec la conservation des habitats et des espèces



OBJECTIFS DE GESTION DURABLE

❖ Conservation des habitats

- Garantir l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



❖ Conservation des espèces

- Garantir la sauvegarde des espèces d'intérêt communautaire et maintenir le suivi et la conservation des autres espèces patrimoniales



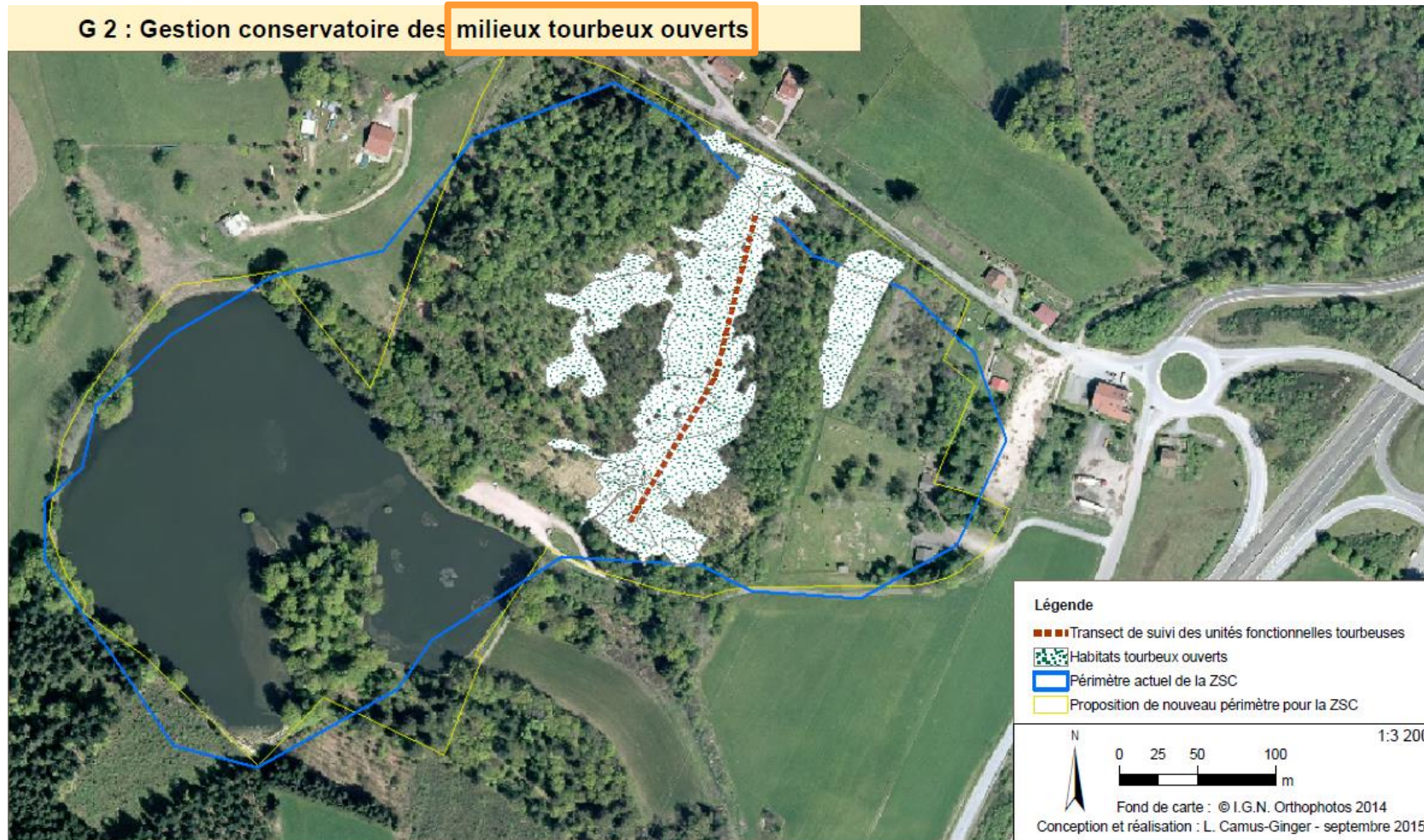
❖ Objectifs transversaux d'accompagnement

- Adapter le périmètre de protection aux enjeux locaux
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du site
- Assurer la compatibilité des aménagements / des activités du territoire avec la conservation des habitats et des espèces



CONSERVATION DES HABITATS TOURBEUX

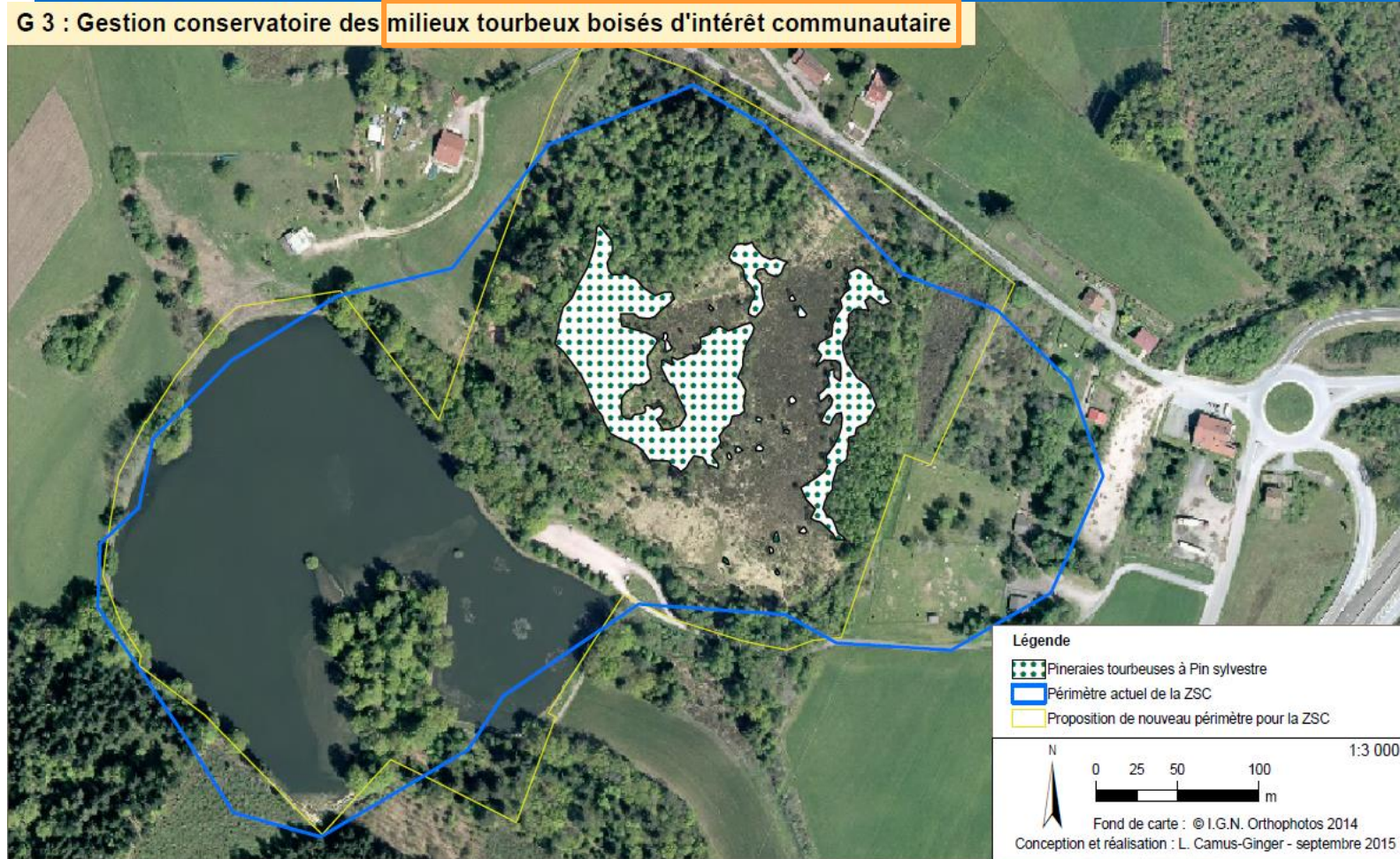
G 2 : Gestion conservatoire des milieux tourbeux ouverts



- Entretien et suivi du **fonctionnement hydrologique** de la tourbière
- Gestion conservatoire des **milieux tourbeux ouverts**
- Gestion conservatoire des tourbières boisées

CONSERVATION DES HABITATS TOURBEUX

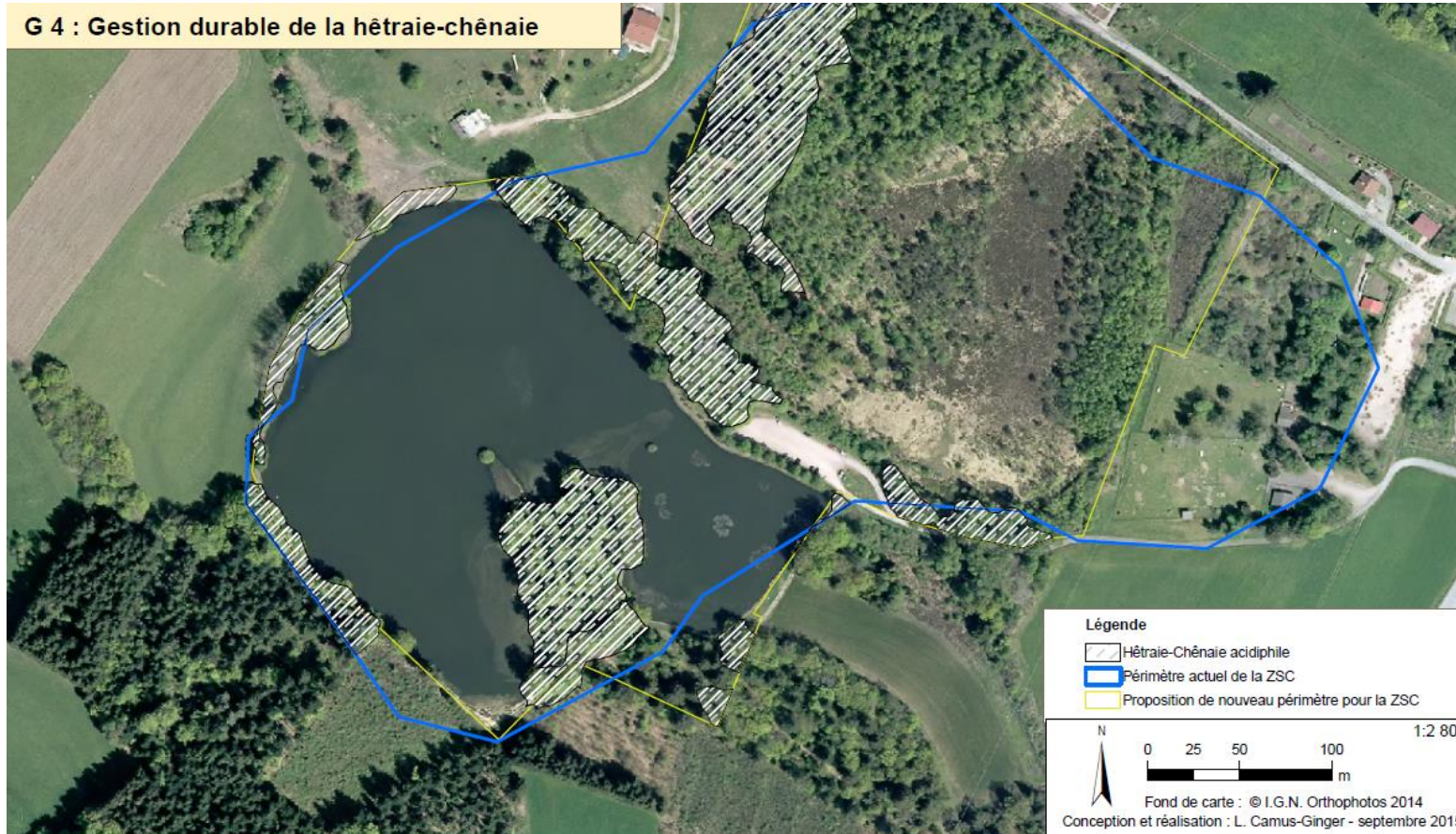
G 3 : Gestion conservatoire des milieux tourbeux boisés d'intérêt communautaire



- Entretien et suivi du fonctionnement hydrologique de la tourbière
- Gestion conservatoire des milieux tourbeux ouverts
- Gestion conservatoire des **tourbières boisées**

CONSERVATION DES HABITATS BOISÉS

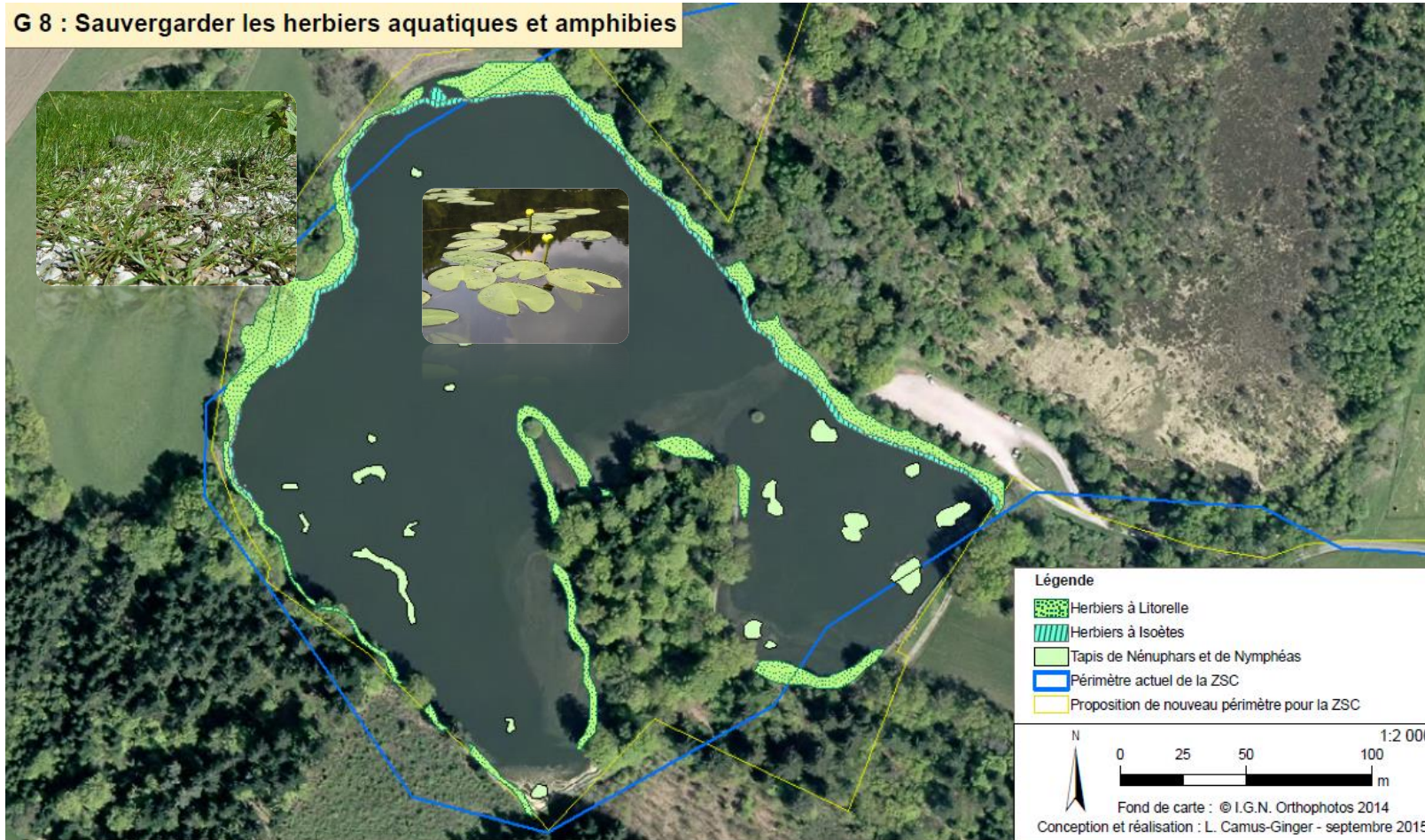
G 4 : Gestion durable de la hêtraie-chênaie



- Elimination progressive des espèces allochtones (Epicéa et Pin Weymouth)
- Favoriser la régénération d'essence de feuillus autochtones
- Gestion conservatoire des boisements d'intérêt non communautaire

CONSERVATION DES COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES DES BERGES ET HERBIERS FLOTTANTS DE L'ÉTANG

G 8 : Sauvegarder les herbiers aquatiques et amphibies



- Suivi des habitats et des espèces
- Limiter l'apport de matière organique issue des prairies
- Zone sensible : interdiction de chaulage et de faucardage
- Création d'une zone réserve de pêche
- Création d'une zone tampon entre les prairies et l'étang



OBJECTIFS DE GESTION DURABLE

❖ Conservation des habitats

- ❖ Garantir l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire



❖ Conservation des espèces

- ❖ Garantir la sauvegarde des espèces d'intérêt communautaire et maintenir le suivi et la conservation des autres espèces patrimoniales



❖ Objectifs transversaux d'accompagnement

- Adapter le périmètre de protection aux enjeux locaux
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du site
- Assurer la compatibilité des aménagements / des activités du territoire avec la conservation des habitats et des espèces



CONSERVATION DE LA LEUCORRHINE A GROS THORAX

E 1 : Maintenir un milieu favorable pour la Leucorrhine à gros thorax



- Suivi et connaissance de l'espèce



- Restauration/maintien d'habitats favorables
- Conservation des espèces d'intérêt non communautaire

OBJECTIFS DE GESTION DURABLE

❖ Conservation des habitats

- ❖ Garantir l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

❖ Conservation des espèces

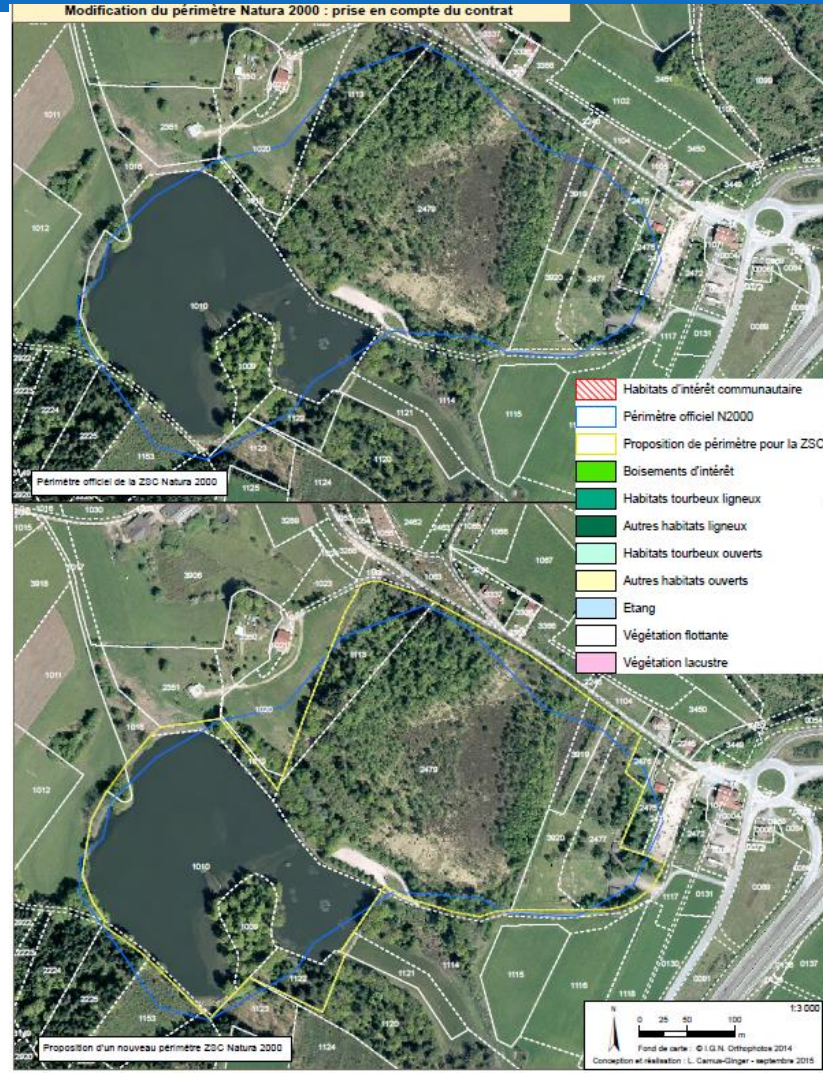
- ❖ Garantir la sauvegarde des espèces d'intérêt communautaire et maintenir le suivi et la conservation des autres espèces patrimoniales

❖ Objectifs transversaux d'accompagnement

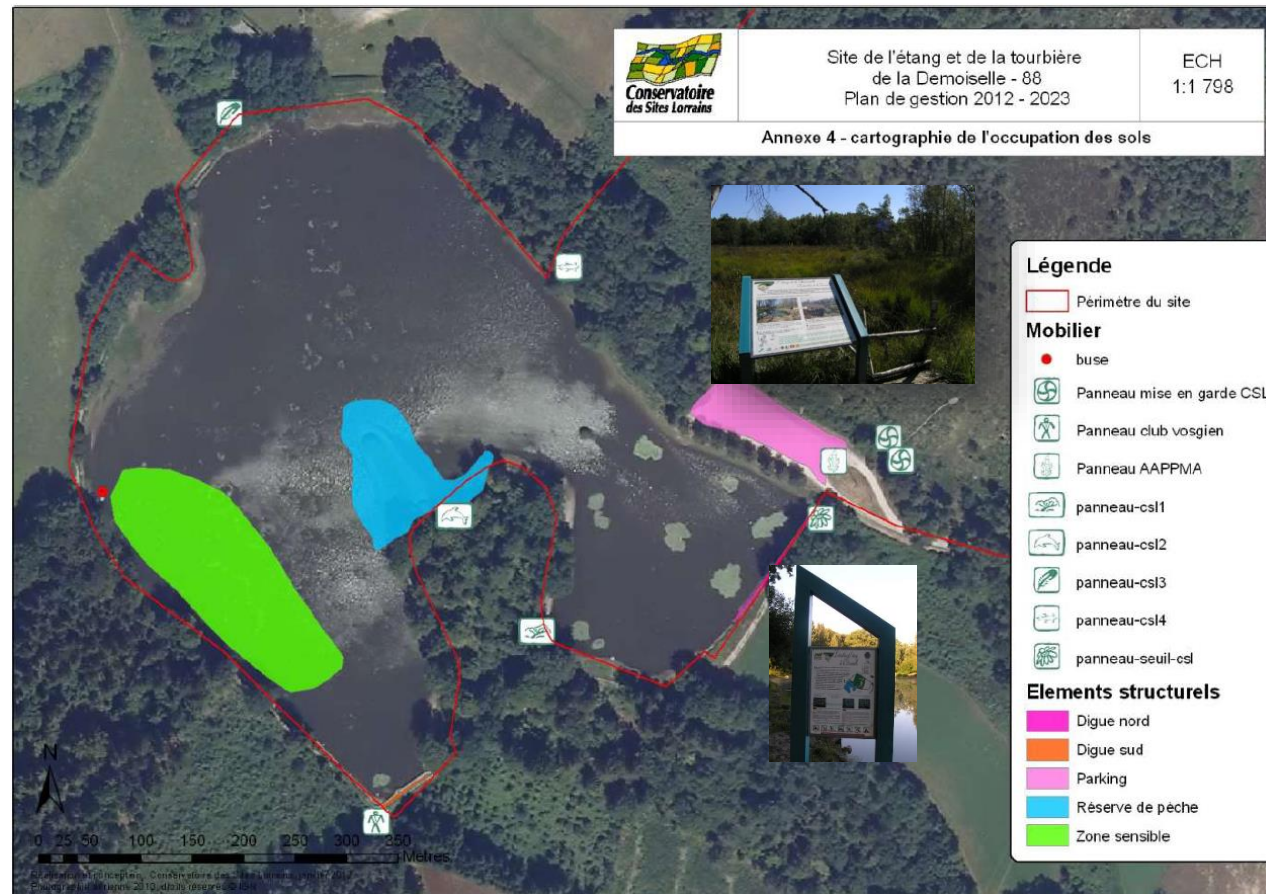
- Adapter le périmètre de protection aux enjeux locaux
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du site
- Assurer la compatibilité des aménagements / des activités du territoire avec la conservation des habitats et des espèces



ADAPTER LE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU SITE



SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX FONCTIONNALITÉS ET AUX ENJEUX DU SITE



- Signalétique (à réactualiser)
- Accès / parcours d'interprétation (caillebotis)
- Animations pédagogiques, avec les acteurs du site



AUTRES ACTIONS TRANSVERSALES ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Information du grand public (info-site)
- Veiller à la compatibilité des aménagements du territoire avec la préservation des habitats/espèces
- Animation et mise en œuvre des actions du DOCOB



Validation du DOCOB



VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS 2021-2022

■ 4 actions principales :

		Action DOCOB	Précision sur l'opération	Année
Action 1	Etude fonctionnelle de la tourbière	Action G1 : Entretien et suivi du fonctionnement hydrologique de la tourbière	Réalisation d'une opération LIDAR sur le site	2021
		Action C1 : Evaluer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Mission scientifique : étude fonctionnelle avec exploitation des données LIDAR, sondages complémentaires, topographie et cartographie du site	2022



Coût : 11 300 € TTC (50% DREAL/50% AERM)





VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2021-2022

- 4 actions principales :

		Action DOCOB	Précision sur l'opération	Année
Action 2	Travaux restauration habitats Leucorrhine	Action E1 : Maintenir un milieu favorable pour la Leucorrhine à gros thorax	Travaux de restauration de milieux humides	2022



Coût : 1 000 € TTC (50% DREAL/50% AERM)





VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2021-2022

- 4 actions principales :

		Action DOCOB	Précision sur l'opération	Année
Action 3	Etat des lieux activité de pêche	Action G7 : Sauvegarder les herbiers aquatiques et amphibiés	Rencontre des interlocuteurs et synthèse des enjeux liés à l'activité pêche	2021



Coût : 1 500 € TTC (100% DREAL)





VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS 2021-2022

- 4 actions principales :

		Action DOCOB	Précision sur l'opération	Année
Action 4	Réactivation du projet de sentier/signalétique	Action P1 : Accueil et information du grand public sur le site	Reprise des données existantes et élaboration du projet	2021



Coût : 1 500 € TTC (100% DREAL)





Validation du programme d'actions 2021-2022



Questions diverses